

## Définitions

La borréliose ou maladie de Lyme est une affection due à une bactérie (*Borellia Burgdorferi*), caractérisée par une maladie inflammatoire très polymorphe, transmise à l'homme et aux animaux sensibles (= pouvant être malades) par l'intermédiaire d'une morsure de tique infectée (tique du genre ixodes) à partir de réservoirs animaux sauvages non malades (oiseaux, cerfs, chevreuils, reptiles...).

Elle fait l'objet actuellement de demandes par de nombreux médecins et patients concernant son épidémiologie, sa prévention, son diagnostic, sa prise en charge, éventuellement dans le cadre d'un plan d'action national

## Prevention de la borréliose ou maladie de Lyme lors de morsure par une tique

### Thème :

zoonose, Maladie de Lyme

### Références :

- site de la MSA : <http://www.msa.fr/lfr/actualites>
- Borréliose de Lyme: démarches diagnostiques, thérapeutiques et préventives, 16ème conférence de consensus en thérapeutique anti-infectieuse, 2006
- Invs santé, Surveillance de la maladie de Lyme
- Rapport La borréliose de Lyme, Haut Conseil de la santé publique, 28 mars 2014

### Contenu :

Affection de gravité variable selon les personnes, d'évolution lente et chronique (3 phases) chez l'homme. C'est une zoonose (maladie transmissible à l'homme par le biais d'un animal) professionnelle et de loisir.

- **Espèces animales sensibles** (pouvant être malades) : chiens>chevaux, bovins> chats> carnivores sauvages ou exotiques
- **Mode de transmission** : vectorielle indirecte par morsure de tique infectée. La transmission par contact direct (urines, sang d'animaux infectés excréteurs) est possible mais faible.
- **Répartition géographique** : essentiellement l'Est, le Nord Est et Limousin. Rare dans le sud est. Répartition liée à celle de la tique : forêts boisées, prairies d'herbes hautes de basse et moyenne altitude.
- **Répartition temporelle** : morsure de tique saisonnière entre mai et octobre

### Clinique :

**Chez l'animal** (chien surtout) : troubles articulaires de type boiterie intermittente chronique associés ou non à une insuffisance rénale (néphrite de Lyme)

**Chez l'homme** : évolution possible en 3 phases sur plusieurs années, favorisée

- Phase primaire (quelques jours à quelques semaines) : érythème annulaire centrifuge par rapport au point de morsure suivi d'un érythème chronique migrant assez caractéristique avec ou sans signes généraux pouvant disparaître en 3 à 5 semaines sans traitement spécifique. Un syndrome viral modéré peut être observé (asthénie, fièvre, céphalées). Si cet érythème passe inaperçu ou si le patient ne consulte pas (pas de notion de tique) le diagnostic n'est pas fait.
- Phase secondaire (quelques mois) : Troubles neurologiques (méningite lymphocytaire, parfois isolée ou associée à des algies radiculaires, des troubles de la sensibilité, des atteintes des nerfs périphériques et crâniens), troubles ostéo articulaires (oligoarthrite régressive, polyarthrite), troubles cardiaques (de la conduction, syncope, péricardite), associés ou non à des manifestations cutanées. Compte tenu de la grande diversité de ces signes cliniques, la maladie de Lyme reste très difficile à diagnostiquer.
- Phase tertiaire (plusieurs années) : encéphalomyélite progressive à manifestations neuropsychiatriques diverses, dermatite chronique atrophique, lymphocytome cutané bénin, arthrite chronique destructive. En l'absence d'orientation étiologique le diagnostic peut errer y compris sur le plan psychiatrique, du fait de la non spécificité des symptômes, de l'absence de signes biologiques, et des difficultés et controverses du diagnostic sérologique.

**Moyens de préventions** : l'objectif principal vise à empêcher la morsure de tique

- Chez l'animal :
  - traitement antiparasitaire externe et/ou interne préventif pour les espèces domestiques et manipulables visant à limiter voire empêcher la fixation de tiques sur l'animal
  - vaccination des chiens en zone à risque
  - surveillance de ses animaux : examen régulier du pelage, particulièrement après un passage en forêt ou en zone boisée. Il faut que la tique reste fixée 48 h minimum sur l'animal pour devenir infectante.
- Chez l'homme dans un contexte professionnel :
  - Primaire : Information – sensibilisation des personnels concernés, c'est-à-dire travaillant soit en contact étroit avec l'animal, soit en zone forestière ou dans des prairies d'herbes hautes

Port d'EPI adaptés afin d'empêcher la fixation de la tique sur la peau (vêtements longs et fermés, pantalon, chaussures montantes, bras couverts, gants ...).

Inspection systématique de tout le corps après, en insistant sur les aisselles, la région génitale et le cuir chevelu.

- Secondaire : retirer la tique le plus rapidement possible avec un tire-tiques (disponible en pharmacie) ou une pince et désinfecter ensuite à l'aide d'un antiseptique courant ou d'un lavage à l'eau savonneuse. Consultation en cas d'apparition d'une tache cutanée de 5 cm à l'endroit de la piqûre et traitement (antibiotiques pendant 2 à 3 semaines).

- Tertiaire : déclaration d'exposition en cas de morsure de tique, traçabilité des expositions, aide à la déclaration et à la reconnaissance de l'imputabilité en cas de maladie. La borreliose est une maladie professionnelle inscrite au tableau N° 19 du régime général (et 5 bis du régime agricole).

Concernant les sapeurs-pompiers, le risque peut être considéré comme très faible compte tenu du port des EPI en intervention. Concernant les vétérinaires sapeurs-pompiers et les Groupes Animaliers, le risque peut être évalué comme faible si les procédures d'hygiène sont mises en œuvre, les gants portés pour toutes manipulations d'animaux et du fait de la connaissance du risque.

***Il est primordial de signaler toute morsure de tique ayant lieu en service et de faire une déclaration d'accident de service, afin de mettre en place précocement si nécessaire le traitement antibiotique adapté visant à faire disparaître la bactérie lors de la phase primaire.***

Rédaction le 17 septembre 2016 susceptible d'évolution

Lieutenant-Colonel Véronique VIENET, DVM

Vétérinaire Chef départemental

SSSM-SDIS 06

[veronique.vienet@sdis06.fr](mailto:veronique.vienet@sdis06.fr)

Lieutenant-Colonel Jean-Marie STEVE

Médecin de prévention

Référent santé en service de l'ENSOSP

[jean-marie.steve@ensosp.fr](mailto:jean-marie.steve@ensosp.fr)

---